

Razzia sur
la schnouf
à Antenne 2

On l'a

minute

échappé belle à la télé!

MAIS qui donc a la charge, sur Antenne 2, de contrôler les programmes ? La question mérite d'être posée après la suppression en catastrophe, samedi dernier, du second volet de la série « Brigade des mineurs », « Neige de Noël ».

Suppression qui s'imposait, ce film constituant une véritable incitation à la consommation de la drogue par les adolescents. Mais l'incohérence n'en est que plus évidente : ce n'est que deux jours avant sa diffusion que l'on a enlevé de l'antenne cette production indéfendable.

C'est un des membres du comité de direction, Grangé-Cabane, qui a donné l'alarme. Il explique :

— Nous voulions faire un film sur la drogue et les jeunes, mais ayant une valeur dissuasive. Nous avons demandé un scénario à l'auteur de romans policiers Fred Kassak. Sur le papier, son texte correspondait à ce que nous attendions. Nous l'avons accepté.

C'est lors de la réalisation que les choses se gâtent. Sous le contrôle de Claude Loursais, (le producteur des « Cinq dernières minutes »), Philippe Madral écrit des dialogues, et le tournage a lieu à toute vitesse aux Buttes-Chaumont. Le metteur en scène est Michel Win. Un homme qui, jusqu'alors, n'a jamais révélé de tendances pernicieuses. Son œuvre la plus connue est « La demoiselle d'Avignon ». C'est tout dire.

Mais le film prend du retard. On bâcle les dernières scènes. Le montage est fait à la va-vite. Comme il faut bien garnir l'antenne, on le programme pour le 8 octobre, sans même l'avoir vu. Le respect du téléspectateur ne va pas plus loin que le système du bouche-trou, au jour le jour...

150 millions

Quelques jours avant la diffusion, Patrice Ledoux, responsable des séries, se décide quand même à le visionner. Il sent, ce brave homme, qu'il y a comme un défaut.

Il en parle à Jammot, puis à Grangé-Cabane. Ce dernier se fait projeter la bande et bondit hors de

son fauteuil : on voit des jeunes qui se procurent de la drogue, la préparent amoureusement, se « shootent » etc. Bref, en images, à une apologie pure et simple de la toxicomanie.

Du coup, on prend peur sur Antenne 2. Pour se garantir, on demande au ministère de la Santé de réunir toutes affaires cessantes un « comité d'experts » chargé de visionner le film.

Il est unanime : impassable. « Neige de Noël » est donc enlevé de l'antenne. Il mériterait d'être mis au rebus, malgré les quelque 150 millions anciens qu'il a coûté.

Mais, il se pourrait qu'il soit quand même diffusé comme sujet d'un débat. Avec mise en garde préliminaire, et table ronde de spécialistes pour en atténuer la portée. Autant que faire se peut...



Ces images qu'on a bien fait de ne pas projeter sur le petit écran : une véritable leçon de toxicomanie.



**LE RÈGNE
DES VOYOUS
13 affaires
qui
expliquent
la lâcheté
de
Valleroy**